

IX-5-4 Une gouvernance locale pour répondre à des besoins spécifiques

Les stages de formation continue proposés à l'heure actuelle ne répondent pas aux besoins des enseignants. Il est nécessaire de s'appuyer sur des structures locales comme les CRDP, afin de mettre en place des formations pertinentes, répondant aux besoins du terrain...

Un lien fort entre universités et académies pour plus d'efficacité

Les observations montrent que les nouveaux enseignants qui arrivent en poste n'ont pas les compétences nécessaires pour enseigner avec le numérique alors même qu'ils ont le C2i2e⁵⁷². Cette situation est préoccupante car elle nécessite de régler le problème des remplacements lors des formations continues rendues, par ce fait, indispensables : 47% des formations demandées sont refusées par les chefs d'établissement⁵⁷³ pour des problèmes de remplacement d'enseignants absents. De leur côté, les enseignants évoquent comme principale raison de non-participation aux stages, la mise en place de ces formations sur les heures de cours.

Ce sont surtout les rectorats et les corps d'inspection territoriaux qui ont en charge la formation continue des enseignants. Les IUFM et les universités n'y participent que pour une part minime. Elles ont en charge essentiellement la formation initiale.

Afin de résoudre le problème de la formation des nouveaux enseignants, **il serait nécessaire de créer un lien fort entre les universités et les académies**, d'associer les enseignants-formateurs et les services de formation des académies (interdegré) pour une formation initiale pertinente. **De proposer également des modules universitaires afin que les enseignants en poste puissent se former, notamment aux outils et usages du numérique.** Pour l'heure, les formations proposées aux enseignants du primaire et du secondaire, par les universités, ne concernent pas le numérique et sont en général payantes.

S'appuyer sur les CRDP pour répondre aux besoins locaux

Dans les pays de l'OCDE, les stages de formation continue les plus demandés par les enseignants concernent (TALIS, 2010) :

- La formation à l'enseignement individualisé,
- Les compétences liées aux outils numériques,
- Les pratiques pour la mise en place de pédagogies active et différenciée.

Les enseignants français sont demandeurs de plus de formation aux usages TICE (DEPP⁵⁷⁴) :

- Formation à l'utilisation d'outils multimédias (59 %),
- Perfectionnement à l'usage de web 2.0 (57 %),
- Formation pédagogique relative aux modalités d'intégration des TICE (56 %).

Il existe à l'heure actuelle des listes de formations dans lesquelles les enseignants choisissent leurs stages mais ceux-ci sont suivis uniquement par un enseignant sur deux. Force est donc de constater qu'ils ne répondent que partiellement à la demande. Comment imaginer qu'un enseignant en zone sensible ait les mêmes besoins qu'un enseignant d'un lycée situé en secteur favorisé ? La pédagogie employée ne peut être la même, les outils numériques n'auront pas les mêmes objectifs.

⁵⁷³ Ibid.

⁵⁷⁴ DEPP (2010). Les technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe au collège et au lycée : éléments d'usages et enjeux. En ligne. Consulté le 24 février 2012 http://media.education.gouv.fr/file/197/18/9/Dossier197_158189.pdf

Conclusions du Conseil sur le perfectionnement professionnel des enseignants et des chefs d'établissement⁵⁷⁵

« Il est démontré que certains enseignants ont encore trop rarement la possibilité de participer à des programmes de perfectionnement professionnel continu, tandis qu'un nombre élevé de ceux à qui ces possibilités sont offertes ont le sentiment que ces programmes ne répondent pas toujours suffisamment à leurs besoins individuels et aux défis auxquels ils sont confrontés. »

Pour plus d'efficacité, le système doit être inversé : les propositions de formation doivent répondre aux besoins du terrain. Il est donc essentiel d'avoir une écoute locale et un lieu permettant aux enseignants d'être en lien étroit avec les innovations en matière éducative. Les conseillers TICE accompagnent l'équipement des établissements et les expérimentations. Ils devraient également avoir ce rôle d'écoute et permettre la création de formations répondant aux besoins. Selon Alain Boissinot⁵⁷⁶, Recteur de l'académie de Versailles, « **les CRDP pourraient ainsi devenir des maisons d'ingénierie pédagogique et accompagner la transformation des usages avec le numérique au plus près des besoins du terrain** ».

Des voies pour régler le problème de la formation continue

- **La formation continue est le moteur de l'innovation éducative.** Il est aujourd'hui essentiel de faire de la formation une véritable priorité, pour tous les acteurs du système éducatif :
- **Stimuler la formation continue** via l'obligation de formation et le leadership des directeurs d'école et chefs d'établissement,
- **Décloisonner l'organisation du système éducatif** et proposer certaines formations communes pour tous les enseignants, du primaire à l'université afin de favoriser une culture commune,
- Mettre en place des formations en e-Learning, mixte, collaborative et surtout qualifiantes,
- **Répondre aux besoins locaux en s'appuyant sur les réseaux des CRDP,**
- **Créer une continuité entre la formation initiale et la formation continue et donc un véritable lien entre les universités et les académies. Cette structure pourrait être en lien avec les partenaires du privé** afin de favoriser un équipement des écoles et des établissements répondant aux besoins des enseignants.
- **Favoriser la création dans chaque académie d'espaces recherche-expérimentation public-privé**

Propositions

Favoriser la gouvernance locale (CRDP) et la coordination université-académie, afin de mieux répondre aux besoins des enseignants en matière de formation continue et d'accompagnement

- Mettre en place des stages de formation continue répondant aux demandes locales, en s'appuyant sur les conseiller TICE et les CRDP,
- Créer des universités d'été afin de former des « ambassadeurs du numérique »,
- Décloisonner l'organisation du système éducatif et proposer certaines formations communes pour tous les enseignants, du primaire à l'université,
- Créer une continuité entre la formation initiale et la formation continue et donc un véritable lien entre les universités et les académies,
- Donner au quotidien une cohérence entre B2i, C2i et C2i2e.

⁵⁷⁵ Conseil de l'Union européenne (2009). Conclusions du Conseil sur le perfectionnement professionnel des enseignants et des chefs d'établissement. En ligne. Consulté le 24 février 2012
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/educ/111472.pdf

⁵⁷⁶ Auditionné le 19 janvier 2012.